

## ANNEXE 4

### MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE 2017 PHASE MANUELLE

**Cette fiche est à compléter par les personnels nommés à titre provisoire durant l'année scolaire 2016/2017 qui, s'ils ne sont pas nommés au mouvement principal, sont admis à participer au mouvement complémentaire 2017.**

Elle a pour but de permettre aux enseignants dont les vœux n'auront pu être satisfaits à la phase informatique du mouvement complémentaire d'apporter des indications complémentaires pour la phase manuelle.

Il convient de classer par numéro, dans l'ordre de préférence, les natures de support figurant dans le tableau ci-dessous. Les souhaits émis seront examinés et pris en considération en fonction des postes restant disponibles.

**Rappel** : lors de la phase manuelle, les postes sont attribués par ordre décroissant de barème.

<b>NOM – Prénom :</b>	<b>Affectation 2016/2017 :</b>
<b>Secteur(s) géographique(s) souhaités :</b>	

<b>Affectation</b>	<b>Classement des natures de support par numéro d'ordre</b>
<b>Dans le(s) secteur(s) géographique(s) souhaité(s)</b>	
Poste d'adjoint	
Poste de titulaire remplaçant	
Poste fractionné	
Poste de direction	
Poste d'adjoint spécialisé	
Poste fractionné spécialisé	
Poste de titulaire remplaçant ASH	
<b>Hors secteur(s) géographique(s) souhaité(s)</b>	
Poste d'adjoint	
Poste de titulaire remplaçant	
Poste fractionné	
Poste de direction	
Poste d'adjoint spécialisé	
Poste fractionné spécialisé	
Poste de titulaire remplaçant ASH	

A retourner à la division des personnels enseignants du premier degré/DPE gestion collective dès connaissance des résultats du mouvement principal 2017 et **au plus tard pour le 30 mai 2017**. Il appartient à chaque enseignant concerné de veiller à renvoyer cette fiche dans les délais impartis. **Le service n'effectuera pas de relance en cas de non réception.**

Date :

Signature